

PEDIBUS : À PIED SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

?

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Un pédibus, ça marche un peu comme une ligne de bus...

sauf qu'il n'y a pas de bus : les enfants marchent en groupe jusqu'à leur école, accompagnés par des parents volontaires. Le trajet suit un parcours bien défini : la ligne de pédibus, avec des « arrêts » bien identifiés auxquels les enfants la rejoignent.

Sur le Grand Lyon, les premiers pédibus sont apparus en 2000, à l'école des Gémeaux (dans le cinquième arrondissement de Lyon). **Il en existerait actuellement une quarantaine**, mais ce chiffre fluctue : certains disparaissent – souvent parce que le groupe des parents accompagnateurs ne se renouvelle pas lorsque les enfants grandissent et quittent l'école –, tandis que de nouveaux se mettent en place.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce sont toujours des parents d'élèves qui prennent l'initiative de mettre en place un pédibus et qui l'organisent.

Cela ne signifie pas que la commune n'a pas un rôle à jouer, bien au contraire. Son appui peut être très important, que ce soit par exemple pour relayer

l'information, matérialiser des arrêts ou réaliser de petits aménagements pour faciliter les parcours ou en améliorer la sécurité (et par la même occasion celle de tous les piétons). **Les pédibus gagnent à s'inscrire dans une stratégie globale des déplacements pour favoriser les mobilités douces.** A Montanay par exemple, c'est le faible nombre de places de parking à proximité de l'école qui a contribué à susciter une réflexion sur la façon dont les enfants s'y rendent. Les pédibus peuvent ainsi représenter un outil de médiation entre les parents d'élèves et la collectivité, sur les aménagements de la rue et des espaces publics à proximité des écoles.

En pratique, un parent d'élève assure la coordination du pédibus. Il établit notamment le calendrier des parents volontaires qui accompagnent à tour de rôle les enfants - un parent accompagnateur pour 8 enfants en général. L'expérience montre que les parents n'ont pas nécessairement besoin de s'investir très fréquemment dans l'accompagnement des pédibus. Plus ils sont nombreux à le faire, moins ils sont sollicités - certains ne le font par exemple qu'une fois par mois. Le pédibus fait en définitive gagner aux parents davantage de temps qu'il ne leur en demande.

Les enfants comme les parents signent une charte dans laquelle ils s'engagent sur quelques principes simples, comme le fait de respecter les horaires ou de prévenir les accompagnateurs en cas d'absence.

Une démarche qui doit être animée pour être pérenne

Il est important de rassurer les parents qui craindraient de voir leur responsabilité engagée lorsqu'ils accompagnent le pédibus. Sur le plan des assurances, c'est exactement la même chose que lorsque, par exemple, ils accompagnent un copain de leur enfant pour n'importe quel trajet ; chaque parent garde ses prérogatives vis-à-vis de ses enfants. En cas d'accident sur le chemin de l'école dans le cadre du pédibus, c'est l'assurance scolaire de l'enfant qui prend en charge les frais si l'enfant est fautif, l'assurance responsabilité civile du responsable de l'accident si c'est une tierce personne.

Il est important d'assurer le renouvellement des parents qui acceptent d'être accompagnateurs, notamment pour anticiper le fait que les enfants grandissent, quittent l'école pour le collège, et avec eux leurs parents... Il faut pour cela **animer la démarche : distribuer des dépliants, placer des affiches à l'entrée de l'école, organiser des réunions avec les parents d'élèves, organiser des activités ludiques ou festives.**

A Sathonay Village par exemple, un « concours de la basket d'or » organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité a remporté un grand succès et permis de renforcer l'implication des familles participantes au pédibus. L'aide de la commune, en matière d'information et de communication, peut s'avérer décisive.



DES LEVIERS POUR AGIR, DES ÉCUEILS À ÉVITER

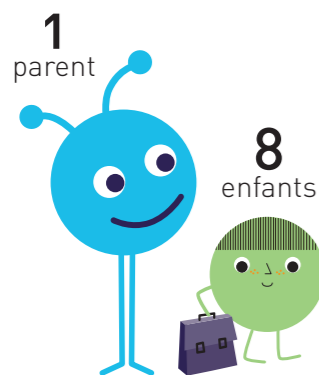
Dans tous les cas, l'implication des enseignants et de la directrice ou du directeur de l'école, et celle des parents d'élèves, est essentielle à la réussite du projet et à sa pérennité.

Recueillir le témoignage de parents impliqués dans un pédibus constitue un facteur très favorable pour susciter la mise en place d'un pédibus dans une autre école, une autre commune...

Ne pas hésiter à se faire accompagner, au départ, par une association (cf. ci-dessous les Ressources) :

- une première réunion permet de présenter la démarche et de constituer un groupe de travail,
- une seconde réunion permet d'établir le tracé des futures lignes de pédibus,
- un repérage, sur le terrain, permet de vérifier la pertinence des tracés et d'identifier les éventuelles questions de sécurité (largeurs de trottoir, passages piéton...),
- un test est effectué durant quelques jours pour s'assurer que les dispositions prévues fonctionnent bien,
- un bilan du test est réalisé, pour mettre au point les derniers détails.

Relancer périodiquement l'information, organiser des animations, s'appuyer sur des événements nationaux (la « semaine de la mobilité » par exemple), publier un article dans la presse locale, faire témoigner les élèves et les parents... : autant de moyens d'entretenir la mobilisation, de renouveler le groupe des parents accompagnateurs et, par conséquent, de pérenniser la démarche. Avec l'accord de la directrice ou du directeur de l'école, une fiche d'inscription au pédibus peut être ajoutée au dossier d'inscription scolaire en début d'année, au même titre que l'inscription à la cantine.



À la fin de l'année, un bilan, présenté lors de la fête de l'école ou lors d'une réunion d'école, permet de valoriser la démarche et ceux qui ont contribué à son succès, de proposer des améliorations...

Jouer sur tous les « ressorts » : une enquête menée dans les années 2000 a montré que les motivations des parents à l'égard des pédibus varient d'un endroit à l'autre. À Tassin, ils mettent davantage en avant la sécurité routière, à Meyzieu, la prévention de l'obésité, à Lyon et Villeurbanne, les liens sociaux et la convivialité.



QUELS AVANTAGES ?

Les avantages environnementaux des pédibus sont ceux auxquels on pense le plus spontanément : ils évitent les inconvénients de la voiture en termes de consommations d'énergie, de pollution atmosphérique, d'émissions de gaz à effet de serre, de bruit ou de sécurité. Mais ils vont bien au-delà :

- Les enseignants observent que **les enfants qui viennent avec le pédibus sont beaucoup plus disponibles lorsqu'ils arrivent à l'école**. Ils sont plus posés et d'emblée prêts à travailler, contrairement à leurs camarades accompagnés en voiture, généralement plus stressés par la précipitation des parents. Le simple fait d'avoir marché rend les élèves plus calmes. Et le temps du parcours avec le pédibus leur a déjà permis de bavarder entre eux.

- Des dessins d'enfants ont été comparés dans le cadre d'un programme européen mené en 2003-2004. Cette étude a montré de façon probante que **les dessins des enfants qui venaient à pied à l'école étaient beaucoup plus fournis, plus « riches »** que les dessins des enfants qui y venaient autrement. Des psychologues en sciences cognitives ont ainsi constaté de meilleures capacités d'apprentissage chez les enfants qui se rendent à pied à l'école.

- **Le pédibus contribue à un processus de socialisation, de la vie en groupe et d'apprentissage de la rue** (une étude menée sur le Grand Lyon a montré que les enfants qui ont été habitués à aller à pied à l'école avaient ensuite, en 6^{ème}, moins d'accidents que les autres). Chez les plus petits, il facilite le moment de la séparation avec les parents.

- **Il fait gagner du temps aux parents**, qui n'ont plus à accompagner leur(s) enfant(s) à chaque rentrée et sortie d'école. Ils « économisent » ainsi bien davantage de temps que celui qu'ils consacrent à accompagner de temps en temps le pédibus.

- Accompagner **la mise en place d'un pédibus est infiniment moins coûteux que de créer des parkings** ou d'aménager la voirie pour faciliter l'accès des voitures.

- **La marche contribue à une meilleure hygiène de vie**. Elle combat les méfaits de la sédentarité (d'après la Fédération Française des Cardiologues, la capacité cardiaque des enfants a diminué de 25 % en 40 ans) et réduit leurs risques d'obésité.

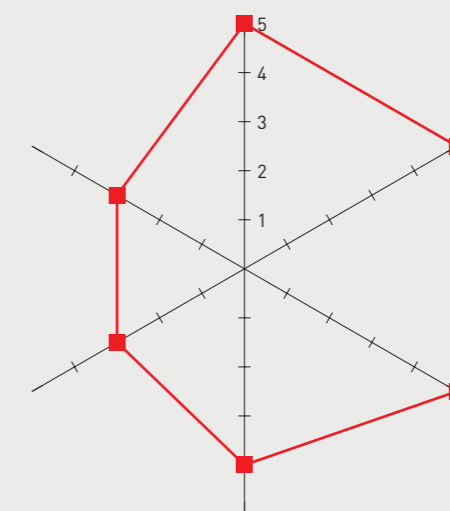
ENJEUX AU REGARD D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Aucune consommation d'énergie ni émissions.

GOUVERNANCE
L'organisation d'un pédibus repose sur l'implication des parents, des enseignants, et des « règles du jeu » acceptées par tous.

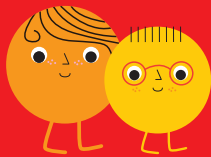
PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES
Le pédibus limite l'usage et l'usure de véhicules dont la production requiert de grandes quantités de ressources non renouvelables.



BIODIVERSITÉ ET RESSOURCES NATURELLES
Pas de consommation d'espace liée aux infrastructures routières, pas de pollution atmosphérique, pas de contribution à l'usage et à l'usure des véhicules et aux consommations de ressources qu'ils entraînent.

ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS
La marche à pied contribue à la santé des enfants, à leur apprentissage scolaire (cf. ci-contre).

COHÉSION SOCIALE
Le pédibus contribue à l'apprentissage à la vie en société des enfants. Il favorise également les liens entre les parents.



RESSOURCES

Deux sites avec de nombreuses informations et des boîtes à outils bien garnies :

www.onlymoov.com/pedibus

www.reseaumillepattes.org/pedibus/

- On y trouvera des exemples, des contacts, des outils pratiques (guides méthodologiques, outils d'animation, supports de communication, chartes d'engagement des parents et des élèves...).

L'*APIEU Mille Feuilles* et *Pignon sur rue* sont deux associations qui accompagnent aussi bien des communes que des écoles ou associations de parents d'élèves dans la mise en place de pédibus. **L'intervention de ces associations est prise en charge par la Métropole de Lyon ; elle est donc gratuite pour les communes, écoles ou parents d'élèves qui font appel à elles.**



CONTACTS :

Pour Lyon et l'Est de la Métropole
Sophie Girard-Blanc
Pignon sur Rue, la Maison du Vélo de Lyon
244 rue Garibaldi, 69003 Lyon
04 72 00 23 57
pedibus@pignonsurrue.org

Pour Villeurbanne et l'Ouest de la Métropole
Alexandra Rituy
APIEU Mille Feuilles
11 rue René Cassin 42100 St Etienne
09 60 54 62 66
apieumillefeuilles@wanadoo.fr